



BAYEUX INTERCOM
Monsieur Benoît DEMOULINS
Vice-Président
4 place Gauquelin Despallières
CS 62 070 – 14 406 BAYEUX cedex

Caen,
Le 10 septembre 2025

N/Réf. :
MLR/CJ/MdeC/MC 2025
Objet :
Avis projet modification n° 7 PLUi Bayeux Intercom
DATP
Mel : mcario@caen.cci.fr

Monsieur le Vice-Président,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes de Bayeux Intercom.

Conformément à l'avis émis par La CCI Caen Normandie en mai 2025, la Chambre de Commerce et d'Industrie émet un avis favorable au projet de modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes de Bayeux Intercom.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif en version numérique après approbation par le conseil communautaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Manuel LE ROUX

